

DOSSIER ADMINISTRATIF

01 - LES ACTES LIÉS À LA PROCÉDURE DE MODIFICATION DU PLUI PRÉCÉDANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE

02 – CONSULTATIONS, AVIS ET OBSERVATIONS

03 - DÉCISION DE MADAME LA PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU DÉSIGNANT UNE COMMISSAIRE ENQUÊTRICE

04 - ARRÊTÉ D'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

05- JUSTIFICATIFS DES MESURES DE PUBLICITÉ

DOSSIER TECHNIQUE

1–5.3 NOTICE EXPLICATIVE

3.1 - RÈGLEMENT ÉCRIT

3.1.2 ANNEXES AU RÈGLEMENT ÉCRIT

3.1.2.5 : ANNEXE LISTE DES ÉLÉMENTS DE PATRIMOINE IDENTIFIÉS AU TITRE DE L'ART L.151-19 DU CU.

3.2 - DOCUMENTS GRAPHIQUES

5 - ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

6 – NOTE D'INCIDENCE ENVIRONNEMENTALE ET SON ANNEXE

L'intégralité du dossier d'enquête publique est consultable :

- En support papier au siège de la communauté de communes MACS, allée des camélias à Saint Vincent de Tyrosse et à la mairie de Seignosse
- En support numérique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique : <https://www.registre-dematerialise.fr/7066/>